



CP-2018-2019 : 4 juin 2019
Date d'adoption : 3 septembre 2019

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA–RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 4 JUIN 2019, À LA SALLE KAMOURASKA DU CENTRE DE SERVICES DE RIVIÈRE-DU-LOUP, À 19 H 30.

Étaient présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Dany Dupuis	Représentant	Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou
Valérie Beaulieu	Représentante	Vents-et-Marées et Desbiens
Doris Laliberté Kirouac	Représentante	Roy et Joly
Isabelle Caillouette	Substitut	Roy et Joly
Jovette Levasseur Rousseau	Représentante	Internationale Saint-François-Xavier
Stéphanie Douay	Représentante	La Croisée I et II
Claude Beaulieu	Substitut	La Croisée I et II
Diane Gagnon	Substitut	Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins
Mélanie Chénard	Substitut	Lanouette
Émilie Laurendeau	Représentante	Sacré-Cœur
Séverine Batty	Substitut	Sacré-Coeur
Magali Émond, présidente	Représentante et Représentante	de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante polyvalente La Pocatière
Rachel Rioux	Représentante	des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié
Marie-Lyne Cayouette	Représentante	secondaire de Rivière-du-Loup
Chantal Landry, vice-présidente	Représentante	secondaire Chanoine-Beaudet
Hélène April	Représentante	CCSEHDAA

Étaient également présents :

Héloïdie Dionne, secrétaire d'assemblée
Eric Choinière, invité

Étaient absents :

Conseil d'établissement des écoles : Des Vieux-Moulins et Saint-Modeste
Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph)
Monseigneur-Boucher, Saint-Louis (Kamouraska) et Saint-Bruno
Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 19 H 45)

Après constatation du quorum, la présidente ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 4 JUIN 2019

CP-2019-06-1101

IL EST PROPOSÉ par Doris Laliberté Kirouac et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 4 juin 2019
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 7 mai 2019
- 1.4 Suivis au procès-verbal :
 - Corrections des documents : Info-Capsule et Info-CÉ
 - Remise du certificat pour Sophie Duguay
 - Communiqué de presse « Semaine québécoise des familles 2019 » : diffusion
 - Processus de formation du CCSEHDAA 2019-2020 : transmission de la résolution

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

- 2.1 Consultation sur les objectifs, principes et critères de répartition 2019-2020 – Résolution
- 2.2 Formulaire de vote : « Une école dynamique, des parents engagés 2018-2019 » :
REMISE DES BULLETINS DE VOTE

3. DOSSIERS DE DÉCISION

- 3.1 Communications aux parents pour la rentrée scolaire 2019-2020

4. DOSSIERS D'INFORMATION

- 4.1 Frais chargés aux parents : informations

5. DOSSIERS DIVERS

- 5.1 Mot de la présidente et correspondance
- 5.2 Les « Bons coups » de nos écoles
- 5.3 Rapport des représentants
 - a) Trésorière : **REMISE DES COMPTES DE DÉPENSES**
 - b) Commissaire-parent
 - c) Délégué FCPQ
 - d) Comité consultatif des services aux élèves HDAA
 - e) Comité consultatif du transport
 - f) Agent de communications

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET PROCHAINE RENCONTRE

Mardi le 3 septembre 2019 – Saint-Pascal, à 19 h 30

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 MAI 2019

CP-2019-06-1102

IL EST PROPOSÉ par Jovette Levasseur Rousseau et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le procès-verbal de la séance du 7 mai 2019 soit adopté tel qu'il a été présenté.

1.4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

- **CORRECTIONS DES DOCUMENTS : INFO-CAPSULES ET INFO-CÉ**

Monsieur Eric Choinière informe les membres du comité de parents que l'Info-Capsule sur les frais chargés aux parents sera modifié lorsque le Projet de loi 12 sera adopté officiellement.

- **REMISE DU CERTIFICAT POUR SOPHIE DUGUAY**

Madame Émilie Laurendeau remettra le certificat reçu de la Fédération des comités de parents du Québec à madame Sophie Duguay lors d'une activité de fin d'année de l'école.

- **COMMUNIQUÉ DE PRESSE « SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES 2019 » DIFFUSION**

La présidente informe qu'un communiqué de presse a été envoyé dans le cadre de la *Semaine québécoise de la famille 2019*. Il a été publié sur le site Internet de la commission scolaire ainsi que sur le Facebook de celle-ci.

- **PROCESSUS DE FORMATION DU CCSEHDAA 2019-2020 : TRANSMISSION DE LA RÉSOLUTION**

Madame Magali Émond informe les membres que les recommandations formulées par le comité de parents ont été transmises aux Services éducatifs jeunes.

L'ensemble des recommandations a été accepté et mis en place pour l'année scolaire 2019-2020 et un nouveau dépliant d'information a été créé.

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

2.1 **OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES 2019-2020 – RÉSOLUTION**

CP-2019-06-1103

CONSIDÉRANT la présentation des « Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières entre les établissements 2019-2020 » faite à la séance ordinaire du 7 mai 2019;

CONSIDÉRANT QU'un document synthèse a été présenté afin de faciliter la compréhension, par les parents;

CONSIDÉRANT le contenu du document, les changements proposés, l'article 96.24 LIP qui prévoit la possibilité de reporter un surplus au budget d'une école, et l'article 275 LIP qui prévoit une répartition équitable des ressources entre les établissements;

CONSIDÉRANT les articles 193 (9) et 275 LIP qui prévoient que les conseils d'établissement soient consultés sur les objectifs et les principes et que le comité de parents soit consulté sur les objectifs, les principes et les critères de répartition;

IL EST PROPOSÉ par Magali Émond et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le comité de parents est généralement en accord avec le document tel que déposé;

- **Quant à la présentation du document :**

- **QU'**un lexique soit ajouté au document afin de définir les termes suivants : centralisé, décentralisé, dédié, protégé, etc.;
- **QUE** les nouvelles mesures soient identifiées de façon claire, comme pour la consultation de mai 2018 (année scolaire 2018-2019);

- **Quant aux changements apportés en 2016-2017 dans la répartition des budgets de fonctionnement des comités et des conseils d'établissement :**

- **QUE** le comité de parents souhaite avoir un rapport des dépenses réelles de fonctionnement des comités et des conseils, au 30 juin 2017, au 30 juin 2018 et au 30 juin 2019, afin d'évaluer l'équité de la nouvelle répartition;

- **Quant aux soldes des budgets de fonctionnement des comités et des conseils :**

- **QUE** le comité de parents souhaite que le solde de l'année 2018-2019 soit reporté au budget 2019-2020 afin d'encourager une saine gestion des fonds publics et d'éviter que des dépenses moins pertinentes soient faites dans le but d'utiliser la totalité du budget alloué, le tout, avec une possibilité d'un maximum défini;

- **Quant aux dépenses admissibles au budget de fonctionnement des conseils d'établissement :**

- **QUE** le comité de parent **réitère** sa proposition adoptée en 2014-2015 (résolution # CP-2015-06-891), en 2015-2016 (résolution # CP-2016-06-941), en 2016-2017 (résolution # CP-2017-06-991) et en 2017-2018 (résolution # CP-2018-05-1038) à l'effet que la liste des dépenses admissibles au budget de fonctionnement des conseils d'établissement soit mise à jour, clarifiée et cohérente d'un milieu à l'autre et que celle-ci soit transmise aux conseils d'établissement;
- **QUE** le comité de parents souhaite que le document transmis aux conseils d'établissement en début d'année soit modifié afin de la rendre plus simple pour les membres;

- **Quant à la consultation :**

- **QUE** la commission scolaire consulte les conseils d'établissement uniquement sur les objectifs et les principes et que cette consultation soit effectuée lorsque des changements sont apportés;
- **QUE** la commission scolaire consulte annuellement le comité de parents sur les objectifs, les principes et les critères de répartition lorsque des changements sont apportés à ceux-ci et que les modifications soient clairement identifiées;

- **QUE** les documents de consultation soient transmis minimalement une semaine avant la rencontre du comité de parents afin que les membres puissent en prendre connaissance;
- **QUE** le comité de parents réitère sa demande adoptée en 2017-2018 (résolution # CP-2018-05-1038) à l'effet qu'un délai suffisant (minimum d'un mois) soit accordé aux organismes partenaires, tels que le comité de parents et le conseil d'établissement, afin de répondre aux différentes consultations de la commission scolaire;
- **QUE** le comité de parents reçoive un suivi concernant cette consultation.

Le comité de parents tient à souligner qu'il apprécie que l'ensemble des mesures aient été compilées dans une annexe à la fin du document synthèse.

SUIVI : Transmettre la résolution au Service des ressources financières.

2.2 FORMULAIRE DE VOTE : « UNE ÉCOLE DYNAMIQUE, DES PARENTS ENGAGÉS 2018-2019 » : REMISE DES BULLETINS DE VOTE

Madame Magali Émond invite les membres à remettre leur formulaire de vote pour le Programme de bourses 2018-2019 du comité de parents.

Les résultats seront dévoilés dans les prochaines semaines.

SUIVI : Rédaction et publication d'un communiqué de presse.

3. DOSSIERS DE DÉCISION

3.1 COMMUNICATIONS AUX PARENTS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019-2020

Madame Magali Émond informe que des impressions ont été faites pour le document *Info-CÉ*, et ce, pour distribution en début d'année scolaire 2019-2020 avec l'encart *Je suis un parent : comment puis-je m'impliquer*.

Pour l'encart *Je suis un parent : comment puis-je m'impliquer?*, il est convenu de l'envoyer aux parents d'enfant fréquentant la maternelle 5 ans, la 4^e année du primaire et la 1^{re} secondaire. Des exemplaires supplémentaires seront également fournis aux écoles pour les nouveaux arrivants en cours d'année.

SUIVI : Distribution des documents dans les écoles.

4. DOSSIERS D'INFORMATION

4.1 FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS : INFORMATIONS

Monsieur Eric Choinière, secrétaire général, fait un récapitulatif du dossier sur les frais chargés aux parents et sur le recours collectif réglé en 2018. Il répond aux questions des membres.

Il informe qu'un projet de loi a été déposé en février dernier, le Projet de loi 12. Celui-ci modifie la loi actuelle. Il explique les principales modifications apportées. En avril, un projet de normes réglementaires a été déposé. Celui-ci dresse une liste des éléments qui peuvent ou ne peuvent pas être facturés aux parents. Ces documents sont encore au stade de projet, mais les directions d'école ont élaboré leur liste d'effets scolaires 2019-2020 en fonction de ceux-ci.

Il offre sa collaboration au comité de parents pour la mise à jour de l'Info-Capsule sur les frais chargés aux parents lorsque les encadrements seront adoptés officiellement.

5. DOSSIERS DIVERS

5.1 MOT DE LA PRÉSIDENTE ET CORRESPONDANCE

La présidente remercie les membres pour leur implication et leur présence aux rencontres.

5.2 LES « BONS COUPS » DE NOS ÉCOLES

Madame Séverine Batty informe des bons coups de son école, dont le suivant :

- Les élèves de l'école Sacré-Cœur ont participé à des olympiades. Une belle implication des parents et des enfants heureux.

Monsieur Claude Beaulieu informe des bons coups de son école, dont le suivant :

- Les élèves de la classe-ressource ont été visités les résidents d'une résidence de personnes âgées. Ce fût une belle expérience de socialisation pour eux.

5.3 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

A) TRÉSORIÈRE : REMISE DES COMPTES DE DÉPENSES

Madame Marie-Lyne Cayouette informe que le solde du budget du comité de parents est présentement de 5 466,39 \$, dont 1 000 \$ pour le Programme de bourses.

Elle rappelle aux membres l'importance de lui remettre, ce soir, leurs comptes de dépenses 2018-2019.

B) COMMISSAIRE-PARENT

Madame Marie-Lyne Cayouette informe des principaux sujets traités à la dernière séance du conseil des commissaires :

- Nominations à des postes de cadres;
- Demande au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour la construction de gymnases dans plusieurs écoles;
- Octrois de contrats de construction.

C) DÉLÉGUÉ FCPQ

Madame Magali Émond informe que le conseil général de la Fédération des comités de parents du Québec a eu lieu le 31 mai dernier.

D) COMITÉ CONSULTATIF AUX ÉLÈVES HDAA

Madame Hélène April informe que la prochaine rencontre aura lieu le 12 juin 2019.

E) COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Madame Marie-Lyne Cayouette informe des principaux sujets traités à la dernière rencontre du comité consultatif du transport :

- Augmentation du coût pour le transport scolaire pour l'année scolaire 2019-2020 : 280 \$ / enfant et 400 \$ / famille;
- Augmentation du coût des coupons pour le transport du midi : 3 \$ au lieu de 2 \$;
- Changement d'horaire pour le transport scolaire en 2019-2020, en raison des récréations qui seront prolongées;
- Pour le transport du midi, 21 écoles sur 29 sont actuellement déficitaires.

F) AGENT DE COMMUNICATIONS

Magali Émond informe que le site Internet du comité de parents est mis à jour régulièrement.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

CP-2019-06-1104

IL EST PROPOSÉ par Chantal Landry et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE la séance soit levée à 22 h.

Prochaine rencontre : Le mardi 3 septembre 2019, à 19 h 30, à Saint-Pascal.

Héloïdie Dionne, secrétaire d'assemblée

Magali Émond, présidente